Procès-verbal du Comité exécutif
Réunion du 4 décembre 2015 à 15h15
Lieu : # 310,911 Jean Talon est, Montréal

Présences : Denise Pronovost
Marie Lajoie
Marie Gauthier
Joanne Charrier
Louis-Paul Nolet
Brigitte Fossé
Virginie Dubé

1. **Adoption de l'ordre du jour** :

   Proposée par Marie Gauthier
   Appuyé par Marie Lajoie
   Adopté à l'unanimité

2. **Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2015** :

   Proposée par Joanne Charrier
   Appuyé par Marie Gauthier
   Adopté à l'unanimité

3. **Rapport de la trésorière, Marie Gauthier :**

   Au 4 décembre 2015, le solde aux livres est de 65 002,71 $.

   Marie Gauthier demande que les factures des responsables des activités, séminaires et journées cliniques lui soient transmises avant la fin de l'année 2015.

Denise Pronovost rappelle que les repas du midi de la personne responsable et du formateur des journées cliniques sont à la charge de l'APPQ.

.

4. **Rapport des responsables des séminaires et des journées cliniques :**

Séminaires (Marie Lajoie, responsable) :

Marie Lajoie fait mention du bon déroulement des séminaires.

Journées cliniques (Virginie Dubé, responsable) :

La journée clinique « la réaction thérapeutique négative » du formateur Michel Daoust s'est réalisée avec 29 participants et 3 membres de l'exécutif.

Virginie Dubé mentionne qu'un retard causé par le temps consacré au service du repas du midi a provoqué un prolongement de la journée. Madame Dubé et les membres du comité exécutif présents font état du bon déroulement de la journée.

Proposition 1 :

Il est proposé et adopté à l'unanimité que la période du repas du midi soit prolongée de trente minutes, le tout d'une durée d'une heure trente. Par conséquent, les journées cliniques se termineront à seize heures trente.

Inscription pour les journées cliniques à venir (Marie Gauthier) :

« Psychanalyse et culture : un maillage complexe » comprend neuf inscriptions.

« Le travail psychanalytique en groupe » comprend quatre inscriptions.

5. Information relative aux titres contractuels et employés :

Denise Pronovost précise les critères à respecter pour l'utilisation du titre « travailleur autonome ». Ces informations précisent que l'APPQ fait affaire avec des travailleurs autonomes. (En annexe – Document sur les Critères utilisés pour déterminer votre statut).

6. Avenir de l'APPQ :

Rapport de la présidente, Denise Pronovost :

Denise Pronovost précise que l'appellation « comité exécutif » n'a pas de valeur juridique. Elle est le choix fait par les fondateurs au moment de la création de l'APPQ.

La loi sur les entreprises exige un minimum de trois administrateurs inscrits au Registre des entreprises. Ces derniers peuvent être membres de l'organisme (APPQ) et/ou des travailleurs autonomes membres ou non et/ou bénévoles membres ou non.

En tenant compte des informations reçues, les statuts de l'organisme demeurent inchangés. Les chapitres 4 et 5 sur les règlements relatifs au comité exécutif peuvent être apportés.

Denise Pronovost et Joanne Charrier sont mandatées pour rédiger les propositions relatives à l'adoption des modifications aux règlements devant permettre la création d'un conseil administration.

Proposition 1 :

Il est proposé et adopté à l'unanimité la convocation d'une assemblée générale spéciale pour le 5 février 2016 à 17 h.

7. : **Rapport du comité de réflexion** :

Étant donné que la prochaine réunion du comité de réflexion aura lieu le 17 décembre, aucune précision ne peut être apportée pour le moment.

Les responsables, Joanne Charrier et Louis-Paul Nolet de la liaison entre le comité exécutif et le comité de réflexion, doivent transmettre à ce dernier les informations relatives à la création de la formation d'un conseil d'administration. Les informations sont contenues à l'article 6, du présent rapport.

8. Site web :

Joanne Charrier et Virginie Dubé sont mandatées pour réviser le site web et en faire rapport au comité exécutif.

9. Levée de l'assemblée à 17 h 20 :

La prochaine réunion aura lieu le 8 janvier 2016.

Louis-Paul Nolet, secrétaire